

MAPSIL 211-S

Adhésif conducteur électrique à faible dégazage



Licence n° 89/CNES/6303
 Licence n° 99/CNES/0171

Caractéristiques du revêtement

Matrice polymère	➤ Elastomère silicone bicomposant purifié
Pigment	➤ Cuivre argenté
Densité	➤ -
Extrait sec	➤ 100 %
COV	➤ < 1 g / L
Résistance électrique volumique	➤ 200 Ω / cm ³
Dégazage	➤ Conforme à la norme ESA : ECSS-Q-70-02A
Températures limites d'emploi	➤ -100°C ↔ +200°C
Préparation de surface	➤ Nettoyage parfait (nous consulter) Tout collage ultérieur sur la résine étant formellement interdit, prévoir les épargnes nécessaires aux zones de collage.
Proportion massique base / durcisseur	➤ 100 / 3
Potlife	➤ 1 h @ 25°C
Polymérisation	➤ 24 h @ 25°C
Adhérence	➤ Bonne adhérence sur verre. Application du primaire PSX sur composites & alliages métalliques.

Définition

Adhésif silicone bicomposant conducteur électrique à faible dégazage.

Aspect : pâte thixotrope argentée
 Classement AFNOR NFT 36005 : Famille I Classe 10c.

Destination : Réalisation de joints électriques dans l'industrie spatiale et les techniques du vide. Ex : collage des O-S-R + ITO.

Propriétés

Type d'essai	Compte rendu
Dégazage	➤ Intespace M 1075

Paramètres d'application

MAPSIL 211-S s'applique à la spatule.
 Bien mélanger base et durcisseur avant l'emploi.

Conditionnement

105 g (100 g Base + 5 g Durcisseur)

Stockage

6 mois en emballage d'origine plein et fermé entre 5°C et 25°C.

Données de sécurité

Etiquette ➤ La classification de cette préparation a été exécutée conformément aux directives en vigueur.

Précautions & Transport ➤ Consulter notre dernière fiche de données de sécurité.

*Données techniques indicatives et non contractuelles.
 Pour toute information complémentaire, merci de nous consulter.*

Les produits et/ ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par MAP et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tous cas d'application non explicitement prévus à l'intérieur du présent document, doivent faire l'objet d'une consultation et d'un accord express et formel de MAP, préalablement à l'exécution de tous travaux. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ ou procédés. Il appartient aux applicateurs de nos produits de vérifier, auprès de nos Services, que le précédent document n'a pas été annulé par une édition postérieure.